

tenue par Madame GRANDJEAN, Juge des Référés
En présence de Monsieur THOMAS, Greffier

10 heures 30

01)

DOSSIER N° 2502389

RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN

Titre de l'affaire demande suspension refus de séjour

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Maître LEBON-MAMOUDY Delphine

Monsieur le Préfet

Arrêté le 30/07/2025

Le président du tribunal